

Up



LES AGENTS SONT PLUS IMPLIQUÉS,
QUAND ILS ONT **L'ESPRIT LÉGER**.

Les solutions Ressources Humaines du groupe Up

Nos solutions Ressources Humaines pour les collectivités

Améliorer la qualité de vie au travail



Agir pour le bien-être des agents est un enjeu majeur pour les DRH aujourd'hui. En améliorant leur qualité de vie au travail, vous augmentez durablement leur implication dans la collectivité. Le groupe Up vous accompagne dans cette mission en vous donnant la possibilité d'offrir un vrai coup de pouce quotidien à vos équipes.

59%

59% des actifs déclarent que la mise en œuvre d'une politique de prévention du stress impacte directement leur qualité de vie au travail.*

** Source : Sondage qualité de vie au travail - ANACT - Juin 2013.*

DÉCOUVREZ NOTRE GAMME DE SOLUTIONS DÉDIÉES

Chèque Déjeuner	La solution "titre-restaurant" Chèque Déjeuner : le choix du support !
Chèque Domicile	Le leader du CESU préfinancé

Nos solutions Ressources Humaines pour les collectivités

Chèque Domicile

Le leader du CESU préfinancé

Avantages

Le Chèque Domicile CESU est un titre de paiement qui permet de régler des prestations de services à la personne à domicile (ménage, repassage, soutien scolaire, aide à domicile,...) et hors du domicile dans le cas de la garde d'enfants.

Les avantages pour votre collectivité :




- Participe à une meilleure disponibilité et performance des collaborateurs.
- Constitue une réponse concrète aux attentes d'un meilleur équilibre vie privée / vie professionnelle.
- Donne de la visibilité à votre politique RH. - Offre 100% d'exonération de charges sociales et fiscales (plafond de 1830 €/an/salarié) ainsi qu'un crédit d'impôt de 25 %* sur les sommes versées.

*Hors Fonction Publique

Les avantages pour vos agents :

- Permet une meilleure conciliation vie privée
 - vie professionnelle.
 - Économie sur les coûts des services à la personne :
subvention de la collectivité pouvant aller jusqu'à 100 % des Chèques Domicile.
50 % de réduction ou de crédit d'impôt sur les sommes restant éventuellement à la charge de l'agent (Article 199 sexdecies du code général des impôts)."
-

Nous contacter

-  commercial@chequedomicile.fr
-  0 811 87 87 87 (service 0,06€/min + prix appel)
-  www.chequedomicile.fr

Nos solutions Ressources Humaines pour les collectivités

Chèque Déjeuner

La solution "titre-restaurant" Chèque Déjeuner : le choix du support !

Avantages


Une solution qui répond aux contraintes légales des collectivités

Les lois n° 2007-148 du 2 février 2007 et n° 2007-2009 du 19 février 2007 donnent l'obligation aux collectivités de proposer des prestations d'actions sociales à leurs agents, notamment dans le domaine de la restauration.


Le plus pour les collectivités :

- Vous injectez directement une partie du budget municipal dans l'économie locale et augmentez à terme vos recettes fiscales.
 - Vous installez l'image d'une collectivité moderne et pragmatique auprès de vos agents, de leur famille et des acteurs économiques.
-

Nous contacter

 info@chequedejeuner.fr

 Tél. : 0 811 87 87 87 (service 0,06€/min + prix appel)
Fax : 0 810 204 996

 www.cheque-dejeuner.fr

Découvrez toutes nos Solutions Ressources Humaines
sur up-france.fr

Siège social
Groupe Up
27-29 av. des Louvresses
92230 Gennevilliers

Illustration : TINO / Agent 002

The logo consists of the letters 'Up' in a white, sans-serif font, positioned inside a solid orange square.